TL1489-1

NATIONS
UNIES

E

Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1988/1/Add.1
31 décembre 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-quatrième session
1er février - 11 mars 1988

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Etabli par le Secrétaire général

1. Election du Bureau

L'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'"au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, la commission élit parmi les représentants de ses membres un président, un ou plusieurs vice-présidents et d'autres membres du Bureau, selon que de besoin".

2. Adoption de l'ordre du jour

L'article 7 du règlement intérieur dispose "qu'au début de chaque session, la commission, après l'élection du Bureau, ... arrête l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire".

La Commission sera saisie de l'ordre du jour provisoire (E/CN.4/1988/1), établi par le Secrétaire général conformément à l'article 5 du règlement intérieur, ainsi que du présent document, contenant les annotations relatives aux points inscrits à l'ordre du jour provisoire.

3. Organisation des travaux de la session

L'attention de la Commission est appelée sur les résolutions se rapportant au contrôle et à la limitation de la documentation (entre autres, la résolution 33/56 de l'Assemblée générale et les résolutions 1981/83 et 1982/50 du Conseil économique et social). La Commission se souviendra en outre que, à ses cinq dernières sessions, elle avait imposé certaines limites

Projets de résolution recommandés à la Commission des droits de l'homme pour adoption

La section A du chapitre I du rapport contient 11 projets de résolution que la Sous-Commission recommande formellement à la Commission pour adoption. Il s'agit des textes suivants :

Projet de résolution	Titre
I	Promotion du respect universel des droits de l'homme
II	Dossiers des crimes de guerre - accès et directives
III	Mise en oeuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
IV	Mesures à prendre pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale et rôle de la Sous-Commission
V	Rapport sur les banques, sociétés transnationales et autres organisations aidant le régime raciste d'Afrique du Sud
VI	Etude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones
VII	Proposition tendant à proclamer une Année internationale des populations autochtones du monde
VIII	Projet de déclaration de principes sur les droits des populations autochtones
IX	Etude sur les traités conclus entre les populations autochtones et les Etats
X	Projet d'ensemble de directives, principes et garanties visant les droits des personnes détenues pour maladie mentale ou souffrant de troubles mentaux
XI	Le droit à l'alimentation

Résolutions et décisions se rapportant à des questions qui sont portées à l'attention de la Commission et qui appellent un examen ou une décision de la part de la Commission

Résolutions	Titre
1987/9, paragraphe 5	Situation en Namibie
1987/12, paragraphes 2 et 3	La situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran
1987/13, paragraphe 4	La situation au Timor oriental